

COMMISSION d'Initiative parlementaire.

(Nommée le 27 juin 1901.)

MM.

BUREAU	{	ALASSEUR.
	{	MERIC.
2 ^e BUREAU	{	GOMOT.
	{	CHAUMIÉ.
BUREAU	{	LEPORCHÉ.
	{	GARREAU. <i>Secrétaire</i>
4 ^e BUREAU	{	G. DENIS.
	{	DE CUVERVILLE.
5 ^e BUREAU	{	MALEZIEUX. <i>Président</i>
	{	CHANTEMILLE.
6 ^e BUREAU	{	BEAUPIN.
	{	GOUTANT.
7 ^e BUREAU	{	OUVRIER.
	{	HENRY GUÉRIN.
8 ^e BUREAU	{	SILHOL.
	{	FARINOLE.
9 ^e BUREAU	{	GOURJU.
	{	DE LA JAILLE.



Handwritten text in a cursive script, oriented vertically. The text is dark and appears to be a signature or a set of notes. It is located in the lower left quadrant of the page.

Séance du 28 Juin 1901.

Président: M. Molezeux.

Secrétaire: M. Garnier.

La Commission d'initiative parlementaire nomme à titre définitif le Bureau d'âge.

M. Goutant donne quelques explications sur une proposition de loi qu'il doit déposer sur la chasse.

Le Président.

Le Secrétaire.

[Signature]

[Signature]

Séance du 15 novembre 1901

onze membres présents

M. Goutant est nommé rapporteur du projet de loi sur la culture du tabac

M. Goutant est nommé rapporteur du projet sur la peine en matière de chasse

Le président de séance

[Signature] Goutant

Séance du 3^e Dec 1901.

Président: M. Faure.

Secrétaire M. Garnier.

I La Commission d'initiative prend en considération la proposition de loi de M. Steiner relative à la vente des objets abandonnés chez les ouvriers et industriels, et après avoir entendu M. Garnier le nomme rapporteur.

II M. Chaumie, auteur d'une proposition de loi sur les circonstances atténuantes & les circonstances, est entendu. La Commission prend en considération cette proposition et nomme comme rapporteur de cette proposition ~~ce~~

2
contre M. Goussier
Le Président
G. Garreau

Le Secrétaire
G. Garreau

Séance du 13 Décembre 1901.

Président: M. Malézieux. Secrétaire: M. Garreau.
M. Garreau, Rapporteur de la proposition de
loi relative à la vente des objets abandonnés
chez les ouvriers et industriels, est entendu dans la
lecture du rapport sommaire.

Le rapport est adopté, et le rapporteur est
autorisé à en faire le dépôt sur le bureau du
Sénat.

Le Président,

G. Garreau

Le Secrétaire,

G. Garreau